CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PROGRAMME THEMATIQUE DE RECHERCHE
GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DU CAMES

Numéro spécial
Octobre 2025

La Revue Gouvernance et Développement

ISSN-L : 3005-5326
ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 1

- Gouvernance hospitalière
- Gouvernance socioéconomique
- Gouvernance territoriale et environnementale

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR **(CAMES)**.
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 **(BURKINA FASO)**

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34
Fax : (226) 50 36 85 73
Email : cames@bf.refer.org
Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche

Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: https://sjifactor.com/passport.php?id=23550
HAL: https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120
Mir@bel: https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4ème édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « ***Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique*** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5ème journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTR-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.
L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO,** MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE,** MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU,** MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI,** MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Pornaldriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Brouxdelsmaël KOFFI,** MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI,** MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE,** PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA,** MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULABi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication
Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint
Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef
Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint
Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue
Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378
Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :
Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:
Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :
Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :
Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :
Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:
Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :
Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :
Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :
Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com
Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :
Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com
Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazeboh Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.
À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :
Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :
Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :
Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : *Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire I de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.*

Les illustrations : Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme …), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif *: nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.*

Pour les sources sur internet : *indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.*

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

LA BIOBANQUE, UN SUPPORT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LA COLLECTE DES DONNÉES D'INFORMATION AUX POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE
BOUAGNON-DROUBLY Rita……1-15

LEADERSHIP ET RESPONSABILITE AU SEIN DU CENTRE DE SANTE URBAIN A BASE COMMUNAUTAIRE (CSUCom) DE GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE) / LEADERSHIP AND RESPONSIBILITY WITHIN THE COMMUNITY-BASED URBAN HEALTH CENTER (CSUCom) OF GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE)
TIE Gouin Bénédicte Edwige Epse KOUAKOU, **N'gnanda Anne-Marie KOUADIO** et N'GORAN Ekian Noël ……..…….……16-29

DROIT À LA SANTÉ ET GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE EN AFRIQUE : QUELLE POLITIQUE POUR UNE REDYNAMISATION DES SOINS DE SANTÉ
OUSSOU Kouadio Jean Richard ……30-44

LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE ET MATERNELLE AU TOGO, EXEMPLE DES ODD SANTÉ (2015-2022)
OUGMA Hombamana et GONON Amevi Agberi ……45-60

LA RELATION « POUVOIR-SERVITUDE » À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE : CAS DU CHU D'OWENDO (GABON)
Steeve Elvis ELLA …….……61-71

LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNICATION POST-COVID EN CÔTE D'IVOIRE: SITUATION ET PERPECTIVES
BROU Marie Sylvana …….……72-87

AMELIORATION DE LA SÉCURITÉ ET SANTE AU TRAVAIL DES TRAVAILLEURS DE SANTE AU TOGO PAR L'OUTIL HEALTHWISE, UNE OPPORTUNITE DE GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE DE QUALITE (2016 -2024)
KEVI Kokou Silvère et LASSEY Agnélé ……..…….……88-104

***MA SANTÉ SOUFFRE* DE NFAMARA CAMARA : UNE SCRIPTURALISATION RÉALISTE DE LA POLITIQUE DE LA SANTÉ POUR TOUS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE** BLÉ Kain Arsène ……..…….……..105-116

BIOTECHNOLOGIES MÉDICALES ET QUESTION DE LA SUBJECTIVITÉ
AMEZUNYE Kodjo Mensavi et Dr ABALO Miesso (MC) ……..…….……..117-129

NÉGOCIER L'AUTORITÉ AU QUOTIDIEN À L'HÔPITAL PUBLIC : QUAND L'ORDRE DES COMPÉTENCES BAT DE L'AILE
GBAKA Loulou Guy ……..…….……..130-150

POLITIQUE SANITAIRE IVOIRIENNE ET ACCÈS AUX SOINS DANS LES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE : CAS DES POPULATIONS RURALES DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUIGLO (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) / IVORIAN HEALTH POLICY AND ACCESS TO CARE IN REFERENCE HOSPITALS: THE CASE OF RURAL POPULATIONS IN THE SUB-PREFECTURE OF GUIGLO (WESTERN IVORY COAST)
KOFFI Kouadio Athanase et BRISSY Olga Adeline ……..…….……..151-171

LA GOUVERNANCE SANITAIRE EN AFRIQUE : ENTRE DÉFIS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET EXIGENCES ÉTHICO-CULTURELLES
EKPO Kouadio Victorien ……..……...……..172-184

POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU TOGO DE 1994 A 2022
GONON Amèvi Agbéri et OUGMA Hombamana ……..……...……..185-199

LOGIQUE COMMUNAUTAIRE FACE A LA CONTRACEPTION DES ADOLESCENTES AYAOU DE LA SOUS-PREFECTURE DE N'DOUFFOUKANKRO (BOUAFLE-COTE D'IVOIRE)
KOUAME Sara Gémima, MANAN Gnamien Elie, TCHETCHE Obou Mathieu .200-218

DÉSÉQUILIBRE DE L'AMÉNAGEMENT DES RUES DANS LE GRAND-LOME (TOGO) : ENJEUX ET DÉFIS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
AWOKPE Kodjo, **DANDONOUGBO Iléri** et **AGBAMARO Mayébinasso** ……...219-235

LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉLEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE À L'ÉPOQUE DE LA SODEPRA (1970-1993) / THE FINANCING OF THE PUBLIC REARING IN CÔTE D'IVOIRE DURING THE SODEPRA'S PERIOD (1970-1993)
AKA Adou Marcel et KOUAMÉ Kan Raymond ……..……...……...……..236-257

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN CÔTE D'IVOIRE (1976- 2022)
AHORO Moro Jean Martial et MAH Gli Modeste Franck …..……...…….....……..258-273

L'IMMIGRATION AU PRISME DE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE DANS *LA MER À L'ENVERS* DE MARIE DARRIEUSSECQ
ADJE Tanoh Linda Danielle épse BAH ……..……...…….....……..274-285

LE MARCHÉ MINI-DEF DE KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) : LE PARADOXE D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL MODERNE
SILUE Tangologo ……..……...…….....……..286-301

LES PRÉDISPOSITIONS À LA BONNE GOUVERNANCE DES ENTITÉS AFRICAINES : VERS UN MODÈLE DE LÉGITIMITÉ PAR L'APPROCHE DES PARTIES PRENANTES
SOULEYMANOU Kadouamai ……...…….…….....……..302-324

FRAUDE À L'ASSURANCE AUTOMOBILE À ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE / CAR INSURANCE FRAUD IN ABIDJAN, COTE D'IVOIRE
BAMBA Ladji ……..……..…….…….....……..325-337

AVANTAGES SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE BOUAKÉ
GUY Matthieu Ettien Afforo, AYEMOU Anvo Pierre, ZUO Estelle épse DIATÉ,
MOYOU Jeanne Dominique …...…….…….....…..…..338-361

CRISE ÉCONOMIQUE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1973 À 1994
DJE Yao Lopez ……..……..…….…….....….....362-376

GOUVERNANCE SOCIOECONOMIQUE : DEFIS ET PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF DE LA VILLE DE BONDOUKOU (CÔTE D'IVOIRE)
BAMBA Mansé ……..……..…….…….....….....377-391

LA GOUVERNANCE EN RELIGION : ENTRE RIGORISME RATIONNEL ET PLASTICITÉ MYSTICO-IRRATIONNELLE
ELLA Kouassi Honoré …..……..…….…….....….....392-406

EFFET DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES PAYS DE L'UEMOA
KINDA Augustin ……..……..…….…….....….....407-421

LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ÉTATS D'AFRIQUE
KOFFI Kouadio Fabrice ..……..…….…….....….....422-439

CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT MISSIONNAIRE CATHOLIQUE À LA STRUCTURATION DU CERCLE D'ATAKPAMÉ (TOGO) À PARTIR DE 1900
KOSSOU Sovi ……..……..…….…….....….....440-461

CONFLITS DE GOUVERNANCE ET ENJEUX IDENTITAIRES DANS LA GESTION DU MARCHÉ À BÉTAIL DE BOUNA (CÔTE D'IVOIRE)
Ekian Noël N'GORAN ……...…….…….....….....462-477

COMPARATIVA DE LA ATENCIÓN A LAS PERSONAS CON DISCAPACIDAD EN CATALUÑA Y EN EL PAÍS VASCO
SORO Kassoum ……..……..…….…….....….....478-495

POUR UNE ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS INFORMELLES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS MANUFACTURÉS
SOUMAHORO Sainghot ...…….…….....…….....496-512

LES DÉTERMINANTS DE L'ESSOR DE L'ANACARDE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUEZON (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)
N'Zué Pauline YAO et Kopeh Jean-Louis ASSI …….....…….....513-530

DÉVELOPPEMENT ET BONNE GOUVERNANCE : COMMENT « ÉQUATIONER » LES ENTITÉS ?
KOUASSI Assanti Olivier …….....…….....531-546

MALENTENDUS ET DYSFONCTIONNEMENTS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT : CAS DU PROJET SOJA DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (1988-2002)
YEO Mamadou ……..……...…….....….....547-560

ANALYSE EMPIRIQUE DE L'EFFET DE L'OUVERTURE COMMERCIALE SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA : QUELLE IMPLICATION DE LA GOUVERNANCE ?
AYENAGBO Kossi ……...…….....….....561-578

DYNAMIQUE DES CULTURES PÉRENNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE MAFÉRÉ (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)
KOFFI Guy Roger Yoboué et KOMENAN Komenan Gabin .....….....579-602

GOUVERNANCE ET AUTONOMISATION DES FEMMES DE N'ZÉRÉKORÉ PAR LA COMMERCIALISATION DE L'HUILE ROUGE
LAMAH Pépé Julien et AMOATTA Koffi Guy …….....….....603-623

GOUVERNANCE BANCAIRE À TRAVERS LES GUICHETS AUTOMATIQUES DE TRANSACTION MONÉTAIRE À KORHOGO : ENTRE REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES
KONE Kapiéfolo Julien …….....….....624-642

GOUVERNANCE DURABLE DANS LA VILLE DE TAFIRE (EN CÔTE D'IVOIRE) : LE JEU D'ACTEURS ET LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN
KONE N'golo Oumar, DIARRASSOUBA Bazoumana et DJAH Armand Josué 643-661

GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES DANS LA VILLE TOURISTIQUE DE SAN PEDRO : DEFIS ET STRATEGIES
KONAN N'Guessan Olivier …….....….....662-677

LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE DANS LA REGION DU NORD DU BURKINA FASO FACE AUX CRISES CLIMATIQUE ET SECURITAIRE
ZOUGOURI Amidou et SODORE Abdoul Azise ….....….....678-693

LA COMMUNE DU PLATEAU (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE) SOUS LA LOUPE : UNE ANALYSE SWOT POUR COMPRENDRE SA SITUATION ACTUELLE Abou DIABAGATE et Amadou COULIBALY …….....….....694-711

GOUVERNANCE DE LA TRANSHUMANCE PAR L'ÉDUCATION À LA PAIX SOCIALE
BATAMA Kodjo et Pr ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire .....….....712-728

CONSERVATION DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE DE

DOUFELGOU I AU NORD TOGO
DJALNA Kouyadéga …….....….....729-748

IMPACTS DE LA PRODUCTION FONCIÈRE SUR L'AMÉNAGEMENT DES ZONES PÉRIPHÉRIQUES DE LA VILLE DE KATIOLA / IMPACT OF LAND PRODUCTION ON THE DEVELOPMENT OF THE OUTSKIRTS OF THE CITY OF KATIOLA
DOHO Bi Tchan-André, ALLA Affoué Sonya et ETTIEN Aka Yves Serge Pacôme ..749-769

GOUVERNANCE DES ESPACES MARCHANDS DANS LA METROPOLE D'ABIDJAN / GOVERNANCE OF MARKET SPACES IN THE ABIDJAN METROPOLIS
GOZE Thomas et KOBENAN Appoh Charlesbor .....….....770-786

ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ ET GOUVERNANCE : UNE RELECTURE DE LEVINAS ET JONAS FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES
ILAHIRI Mylène Stéphanie …….....…….....787-804

DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE FRONT LAGUNAIRE ÉBRIÉ À ABIDJAN : CAS D'ABOBO-DOUMÉ
KAMBIRÉ Bêbê et KOUASSI Charles Aimé .....…….....805-824

EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES ESPACES RÉSERVÉS : L'EXEMPLE DE LA ZONE PASTORALE DE SAMOROGOUAN AU BURKINA FASO
KI Jean Paulin, DABIRÉ Joël et SOMDA Touobawènèkaon Maximin ….....825-846

ENJEUX ET DEFIS DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES D'ABIDJAN FACE AUX EXIGENCES DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS URBAINS
Koua Koffi Etienne Trésor KOFFI et Sanaliou KAMAGATE …….....847-864

AMÉNAGEMENT URBAIN ET COORDINATION DES ACTEURS DANS LA VILLE D'ABENGOUROU (CÔTE D'IVOIRE)
KOFFI Akouassi Bénédicte et DJAH Armand Josué …….....865-883

LE NUMERIQUE DANS LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION À ABIDJAN
Khan KOUAME, Anouman Yao Thibault OUSSOU et Gnamien Elie MANAN 884-902

LES DÉTERMINANTS DE L'URBANISME SPONTANÉ ET SES CONSÉQUENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LE QUARTIER NGAMAKOSSO À BRAZZAVILLE
Robert NGOMEKA …….....…….....903-917

AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UN ENJEU DE SURVIE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE
Martin NGOUA EYENE et Emmanuelle NGUEMA MINKO …….....918-931

LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES LOCALES ET LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ DANS LES ETATS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE CAS DU

CAMEROUN
SANAMA AMBASSA …….....…….....932-949

LA GESTION DE L'INCIVISME ROUTIER VIA LES TIC : QUELLES PERCEPTIONS DES POPULATIONS EN CÔTE D'IVOIRE ?
SEY Henri Joël …….....…….....950-967

COLLOQUE INTERNATIONAL DU PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE-GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CAMES (PTRC-GD)
SISSOKO Pierre Soriba ….....…….....968-984

MUTATION DE LA JEUNESSE AFRICAINE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCOLOGIE : PERSPECTIVES D'APPROPRIATION DES APPROCHES
TATA Gaston Gabriel ….....…….....985-1000

QUELS IMPACTS DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT SUR LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DE LA PROVINCE DU LAC (OUEST DU TCHAD) ?
TOB-RO N'Dilbé ….....…….....1001-1020

DYNAMIQUE URBAINE ET ZONES HUMIDES Á BOUAKÉ DE 2002-2024 : ENJEUX ET PERSPECTIVES
KOUASSI Kobenan Christian Venance, SANGARÉ Nouhoun, TRAORE Fanta et SOROGO Bourahima ….....…….....1021-1036

RÉSISTANCES SOCIO-CULTURELLES ET APPROPRIATION DU CERTIFICAT FONCIER EN CÔTE D'IVOIRE (EXEMPLE DE SAKASSOU) : RECOMPOSITIONS DE L'ACTION COLLECTIVE DANS UNE TRANSITION PARTICIPATIVE
Boni Hyacinthe KPANGBA .....…….....1037-1054

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LE BASSIN DE L'OTI
ALASSANE Abdourazakou .....…….....1055-1067

Gouvernance socioéconomique

FRAUDE À L'ASSURANCE AUTOMOBILE À ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE

CAR INSURANCE FRAUD IN ABIDJAN, COTE D'IVOIRE

BAMBA Ladji, Maitre de Conférences

Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

UFR de Criminologie,

RÉSUMÉ

L'assurance est un système essentiel pour gérer les risques et faire face aux imprévus de la vie. Toutefois, ce système est parfois sujet à des abus et des fraudes qui peuvent avoir des conséquences lourdes pour les assureurs, les assurés et la société en général. L'objectif de cet article est d'évaluer la pratique de la fraude dans l'univers du marché de l'assurance à Abidjan qui a le plus le grand Park automobile du pays soit 1,2 million de véhicules en 2022 selon le ministère des transports. L'enquête a concerné 100 acteurs dans l'univers de l'assurance. Des questionnaires ont été administrés aux clients tandis que des guides d'entretien ont été adressés aux gérants des maisons d'assurance. Les résultats obtenus montrent qu'effectivement qu'il existe des pratiques frauduleuses dans le secteur de l'assurance automobile à Abidjan.

Mots clés : Abidjan, Assurance, Auto, Côte d'ivoire, Fraude

ABSTRACT

Insurance is an essential system for managing risks and dealing with life's unforeseen events. However, this system is sometimes subject to abuse and fraud that can have serious consequences for insurers, policyholders, and society in general. The objective of this article is to assess the practice of fraud in the insurance market in Abidjan, which has the largest car park in the country, it's, 1.2 million vehicles in 2022, according to the Ministry of Transport. The survey involved 100 clients, of insurance company managers. Questionnaires were administered to clients, while interview guides were sent to insurance company managers. The results obtained show that fraudulent practices do indeed exist in the car insurance sector in Abidjan.

Keyword: Abidjan, auto, Cote d'Ivoire, fraud, insurance.

INTRODUCTION

La fraude à l'assurance se définit comme toute action volontaire visant à tromper une compagnie d'assurance pour obtenir un avantage financier (Macif, 2023). Elle peut prendre de nombreuses formes et toucher différentes branches de l'assurance. Préalablement, l'arnaque et l'escroquerie sont des termes génériques englobant diverses formes de fraude à l'assurance. Elles impliquent généralement des mensonges ou des omissions dans les déclarations faites à l'assureur pour obtenir des indemnités ou des remboursements auxquels l'assuré n'a pas droit. Ainsi, un assuré pourrait mentir sur les circonstances d'un accident de voiture pour toucher une indemnisation. Une autre forme de fraude courante est l'utilisation de fausses factures pour tromper l'assureur.

Alors, un assuré pourrait présenter une facture gonflée pour des réparations de voiture ou des soins médicaux, afin de recevoir un remboursement plus élevé que celui auquel il a réellement droit. La fraude à l'assurance auto est l'un des types de fraudes les plus répandus (Sameh Bourgi 2003). Elle peut inclure des déclarations mensongères sur le lieu de stationnement du véhicule, l'utilisation du véhicule ou encore la majoration volontaire des dégâts après un accident. Dans certains cas, des individus vont même jusqu'à organiser des accidents de voiture pour toucher des indemnités. L'assurance automobile constitue un secteur particulièrement vulnérable à la fraude, entraînant des pertes financières importantes pour les compagnies d'assurance et affectant également des assurés. Les formes de fraude automobile incluent les accidents simulés, les demandes de dommages exagérées ou inventées, et les réclamations pour blessures fictives, qui contribuent à un montant global de fraude augmentant à des milliards de dollars année (N. Duwadi et B. R. Ghimire, 2024, p. 190).

En excluant les escroqueries liées à l'assurance maladie, le FBI estime que les fraudes à l'assurance coûtent au pays plus de 40 milliards de dollars annuellement (Le Figaro, 2025). L'augmentation des cas de fraude à l'assurance a entraîné une augmentation significative des primes au fil des années. La fraude à l'assurance coûte à la famille américaine moyenne entre 400 et 700 dollars par an en primes supplémentaires. La détection de la fraude à travers des méthodes statistiques est un sujet de recherche ayant fait l'objet de travaux dans les pays développés. Ainsi, Les travaux de chercheurs ont souligné l'importance des modèles statistiques pour la détection de la fraude (R. Bolton et D. Hand (2002, p. 242). Qui plus est, cette méthodologie a été élargie pour inclure des approches spécifiques à l'assurance automobile, comme dans l'étude de (M. Artís, M. Ayuso et M. Guillén, 2002, p. 337). Les

auteurs ont mis en évidence l'apport des algorithmes de machine learning tels que les arbres de décision et Random Forest. Ceux-ci se sont révélés efficaces pour identifier les réclamations frauduleuses en utilisant des ensembles de données comprenant des informations sur les types de véhicules et les montants de réclamation (R. Wicaksono et A. Rohman, 2024, p. 235).
Par conséquent, les entreprises d'assurance adoptent de plus en plus des systèmes basés sur la blockchain pour éviter la fraude. Ces systèmes peuvent garantir la transparence des transactions et prévenir des actes frauduleux comme le double encaissement d'assurances (Q. Wang et al. 2023, p. 18 ; N. Nizamuddin et A. Abugabah, 2021, p. 2445). Également, l'utilisation de la télématique et des dispositifs IoT pour surveiller les comportements de conduite a permis aux assureurs de mieux cerner les risques associés et de segmenter plus finement leur portefeuille d'assurances (I. Elicegui et al., 2022, p. 300). Les assurés qui commettent une fraude à l'assurance s'exposent à des conséquences sérieuses. Il s'agit entre autre de la déchéance de garantie, c'est-à-dire la perte des droits à indemnisation.

De plus, la fraude peut entraîner la résiliation du contrat par l'assureur, rendant ainsi difficile la souscription à une nouvelle assurance. Ces différents types de fraudes à l'assurance ont amené les assureurs à mettre en place des dispositifs de lutte contre la fraude visant notamment à les identifier afin de les combattre. Pour ce faire, plusieurs pays africains ont mis en place un Code des Assurances de la CIMA applicable dans les pays que sont : Bénin, Burkina Faso, Cameroun Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo. Cela s'accompagne de sanctions criminelles, correctionnelles et contraventionnelles selon la gravité des infractions. Par ailleurs, la fraude à l'assurance automobile relève généralement des délits punis par des peines d'emprisonnement et des amendes importantes. Grâce à la digitalisation des attestations d'assurance auto depuis 2023, les premiers acteurs du marché rassurent d'une célérité dans la prise en charge des victimes avec l'accélération des procédures de vérifications préalables.

Il apparait de façon claire que la digitalisation des attestations d'assurance auto a tenu plusieurs de ses promesses faites aux usagers de la route. Au-delà du caractère obligatoire de l'assurance auto institué par la loi n°89-1301 du 18 décembre 1989 en son article 6 "Quiconque aura contrevenu aux dispositions sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de 100 000 à 10 000 000 FCFA ou de l'une de ces deux peines. En outre, le véhicule non assuré sera mis en fourrière. Chaque propriétaire et conducteur de véhicule devrait réaliser qu'une attestation auto authentique, valable et valide est une nécessité collective.

Malgré ces mesures, la fraude à l'assurance persiste selon nos constats de préenquête dans la ville d'Abidjan au point d'engendrer des conséquences similaires à celles d'autres pays. Les compagnies d'assurance subissent des conséquences en termes de pertes financières liées à la fraude. Le coût de ces fraudes est souvent répercuté sur les primes d'assurance, les rendant plus élevées pour l'ensemble des assurés. De plus, les assureurs doivent investir dans des dispositifs de lutte contre la fraude. La fraude à l'assurance a des conséquences néfastes pour toutes les parties concernées. Il est donc essentiel de mettre en œuvre des actions de prévention et de sensibilisation pour lutter efficacement contre ce phénomène. Ainsi, L'objectif de cet article est d'évaluer la pratique de la fraude dans l'univers du marché de l'assurance à Abidjan. Il importe de présenter la méthodologie de l'étude avant de présenter les résultats de cette étude.

1. Méthodologie

La méthodologie de cette étude met en exergue le site d'étude, la population et l'échantillon d'étude, les techniques de recueil des données ainsi que la méthode d'analyse des données.

1.1. Site d'étude

L'étude a été menée dans la métropole économique d'Abidjan, plus précisément dans les communes d'Abobo et de Yopougon, en raison de leur réputation en tant que foyer de transport urbain dense. Ces quartiers font face à d'importants défis socio-économiques tels que le chômage élevé, la pauvreté et l'accès limité à l'éducation civique et morale. En analysant l'impact des facteurs socio-économiques sur la fraude à l'assurance automobile, il est possible de mieux comprendre les causes profondes de celle-ci dans ces quartiers et de proposer des solutions efficaces pour y remédier. L'enquête s'est déroulée sur une période de deux mois.

1.2. Population et échantillon

L'étude est menée auprès d'une population où l'on trouve des acteurs et usagés de l'assurance auto à Abidjan. La collecte d'informations est basée sur une approche mixte avec l'utilisation d'un questionnaire pour la remontée des données quantitatives, des entretiens et discussions avec les répondants pour les données qualitatives. Les utilisateurs, les vendeurs d'assurance auto, les autorités de ces deux communes d'Abidjan, sont soumises à étude en raison de leur propension à se tourner vers des activités frauduleuses pour maximiser leur gain financier. Cela expose bon nombre d'acteur du secteur dans des situations de vulnérabilité économique et sociale, en tenant également compte du risque encouru (usagers de transport sans protection en cas du sinistre, subsistance des cabinets d'assurance mise en mal etc.)

L'analyse de l'impact de la fraude sur l'assurance auto est réalisée en utilisant la méthode d'échantillonnage par choix raisonné. En sélectionnant soigneusement des individus ou des groupes en fonction de leur profil socio-économique et de leur classe sociale, il a été possible d'approfondir l'étude en identiquant les facteurs, les manifestations du phénomène sur l'économie ou les comportements et habitudes des usagers. Cette méthode a permis de cibler de manière précise les populations pertinentes pour l'étude, ce qui conduit à des résultats plus précis et significatifs. L'échantillon comprenant 100 individus sélectionnés selon les critères de la méthodologie de l'échantillonnage par choix raisonné. Au total 80 personnes pour l'enquête par questionnaire et 20 pour l' entretien.

1.3. Recueil des données

Pour le recueil des données les différentes techniques de collecte d'informations est utilisées. Une recherche documentaire est menée pour analyser les travaux académiques, les thèses, les mémoires, les articles de presse, les rapports. Cette approche permet une meilleure compréhension du sujet de recherche et une revue approfondie de la littérature existante. L'observation directe permet d'appréhender les dynamiques sociales et économiques qui sous-tendent la fraude sur l'assurance-auto à Abidjan. L'étude analyse les liens entre les délinquants et les choix qu'ils font, ainsi que leurs activités criminelles dans les milieux de l'assurance-auto. Cette étude permet aussi de mesurer l'impact de la fraude-assurance-auto sur les usagers et leur environnement social.

Les entretiens individuels semi-directifs offrent aux enquêtés l'opportunité de s'exprimer librement sur leur vécu et les motivations derrière leurs actes criminels. La grille d'entretien aborde la fraude à l'assurance-auto dans ses différentes formes, caractéristiques spécifiques. Toutes les entrevues sont minutieusement retranscrites pour analyse. Le questionnaire joue un rôle important dans cette étude en assurant une collecte uniforme de données auprès des participants, qu'ils soient individuels ou en groupe. Chaque participant est soumis aux mêmes questions dans le même ordre, ce qui permet de faciliter la comparaison des réponses. Cette approche permet de standardiser les réponses des participants, limitant ainsi les biais potentiels.

1.4. Méthodes d'analyse des données

Il s'agit des méthodes d'analyse qualitative et quantitative qui sont employées pour cette étude. La première méthode consiste en l'analyse des discours et des comportements des enquêtés afin d'obtenir une vision d'ensemble du phénomène étudié, en examinant les expériences, les perceptions, les attitudes et les comportements des participants dans leur contexte. La seconde

méthode permet de recueillir des données chiffrées et statistiques pour mesurer et observer les variables.

2. Résultats

2.1. Aperçu du phénomène de la fraude à l'assurance auto dans la ville d'Abidjan

Avant la digitalisation des attestations d'assurance, la fraude était facilitée par la production manuelle et la reproduction illégale d'attestations d'assurance. Certains propriétaires ou conducteurs de véhicules obtenaient par ce procédé des attestations frauduleuses. Cela compliquait le contrôle de la légalité des attestations ainsi que la prise en charge des victimes d'accident. Cette situation a engendré des difficultés dans le paiement des sinistres et nuire à l'image du secteur des assurances à Abidjan et dans le reste du pays.

Avec la digitalisation des attestations d'assurance automobile en 2023, l'Association des Sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASACI) a lancé un système de digitalisation des attestations d'assurance automobile. Ce dispositif a permis depuis lors, aux assurés de recevoir leur attestation par voie électronique après le paiement des frais afférents. Ainsi, il est devenu plus aisé pour les forces de l'ordre de vérifier l'authenticité des attestations grâce à un QR code ou un code USSD. Ainsi, les autorités du transport ont souligné un impact positif de la digitalisation. Pour eux, la digitalisation a permis une baisse significative de la fraude à l'assurance automobile dans la ville. L'on parle d'une augmentation de plus de 60 % des attestations authentiques commandées. Aussi, elle a également accéléré la prise en charge des victimes d'accidents grâce à une vérification plus rapide et fiable des assurances.

Les autorités soutiennent que la prévention de la fraude à l'assurance est essentielle pour protéger les intérêts des assurés et des assureurs au regard de ses multiples conséquences engendrées. Pour se prémunir contre la fraude à l'assurance, les assurés doivent adopter des comportements responsables et transparents. Lors de la souscription à une assurance ou en cas de sinistre, il est important de fournir des informations exactes et complètes. Toute omission ou fausse déclaration peut entraîner des conséquences fâcheuses, telles que la déchéance de garantie ou des sanctions pénales.

Les assureurs adoptent des mesures assez ordinaires pour détecter la fraude en vue de réagir en conséquence. Il est question d'être attentif aux incohérences dans les déclarations ou les documents fournis par un tiers : des montants exagérés, des dates qui ne correspondent pas, des informations contradictoires. Ainsi, ils vérifient régulièrement les factures. En cas

d'incohérence ou de doute, ils n'hésitent pas à contacter le réparateur ou autre fournisseur de factures pour obtenir des éclaircissements.

En ce qui concerne les assurés ou clients, plus de 40 % d'entre eux affirment avoir déjà commis une fraude. Une proportion importante lorsqu'on sait que les sanctions peuvent engendrer de lourdes peines pénales allant d'une amende à une incarcération. Par conséquent, les typologies de fraudes relevées sont les suivantes.

2.2. Fraudes relevant du propriétaire

La fraude à l'assurance automobile, particulièrement celle applicable aux propriétaires, revêt des formes diverses et complexes au sein des interactions entre les acteurs de ce secteur. Il s'agit d'une problématique d'une importance cruciale en raison de son impact économique et social. Elle repose souvent sur des manœuvres illégales, notamment les fausses déclarations intentionnelles, les fausses déclarations non intentionnelles et la déclaration de sinistres non réels, ou encore l'exagération des montants des dommages.

Pour ce qui est des fausses déclarations intentionnelles, les usages mentent intentionnellement ou omettent une information auprès de votre assurance automobile. Cela a pour conséquence une modification du coût de l'assurance en leur faveur et au détriment de l'entreprise assureuse.

Parallèlement, ils font de fausses déclarations non intentionnelles. Comme le dit le proverbe, l'erreur est humaine, il est donc possible d'effectuer une fausse déclaration de manière non intentionnelle.

Il ressort également des données recueillies des déclarations de faux sinistres. Le plus courant reste la déclaration de faux sinistre permettant de recevoir une indemnisation. Les exemples sont variés et multiples. A cet effet, nous avons relevé la déclaration d'un faux sinistre n'ayant jamais eu lieu, la déclaration d'un sinistre provoqué volontairement, la déclaration de vol d'effets personnels à l'intérieur du véhicule pour indemniser des dégâts extérieurs.

Allant plus loin, certains usagers avouent avoir corrompu des compagnies ou l'agent enregistrant les données au compte de l'assurance automobile pour obtenir des avantages dont la finalité est la réduction du coût de l'assurance automobile à leur avantage. Ils vont jusqu'à déformer des informations cruciales sur une proposition d'assurance automobile. Au-delà de la fraude relevant du demandeur d'assurance, d'autres personnes peuvent se rendre coupable de fraude à l'assurance automobile.

2.3. Fraude relevant d'autres acteurs

Les fraudes en matière d'assurance automobile sont un sujet de préoccupation, encore plus, lorsque ces fraudes ne sont pas directement liées aux propriétaires des véhicules. Les fraudes à l'assurance peuvent se manifester de diverses manières, très souvent à travers le signalement de faux sinistres.

Le remplacement du pare-brise et arnaque à l'airbag défectueux sont constatés. En effet, si un airbag se déploie ou si un pare-brise se fissure à la suite d'un accident, certains centres de réparation remplacent les pièces endommagées par des pièces de rechange de mauvaise qualité alors qu'ils exigeront une compensation basée sur le coût de la pièce de haute qualité.

Par ailleurs, il est ressorti des escroqueries au remorquage. Ainsi, lorsqu'une voiture est en panne ou qu'elle est impliquée dans un accident, les fraudeurs sont connus pour se déplacer à la recherche d'automobilistes désespérés avec des véhicules en panne pour proposer une aide. Ainsi, lorsqu'ils prennent une voiture, ils peuvent obliger à payer une grosse somme d'argent pour qu'elle soit restituée au propriétaire.

De ce fait, un aspect significatif des fraudes à l'assurance automobile réside dans l'implication de personnes qui ne sont pas les propriétaires légitimes des véhicules. Ces individus peuvent s'engager dans des activités frauduleuses telles que la déclaration de vols inventés ou la soumission de réclamations pour des accidents qui n'ont jamais eu lieu. Les enquêtés indiquent que la fraude à domicile, y compris dans le domaine de l'assurance, tend à augmenter durant des périodes où les interactions physiques sont limitées, exploitant ainsi la vulnérabilité des systèmes d'assurance lorsqu'il existe des restrictions de mouvements.

2.4. Impact de la fraude-assurance-auto sur les usagers et leur environnement social

La fraude dans l'assurance automobile a des implications profondes tant sur les usagers que sur l'environnement social.

D'une part, elle a un impact direct sur les coûts des primes d'assurance. En effet, selon les assureurs, lorsque la fraude augmente, les assureurs réagissent en retour par l'augmentant les primes pour compenser les pertes. Ainsi, cette augmentation des primes impacte non seulement les fraudeurs, mais également les assurés en règle, qui se retrouvent à payer davantage pour une couverture déjà sous tension. Par conséquent, les assurés réguliers se sentent souvent frustrés par les augmentations de tarifs qui principalement ont lieu à cause des comportements déloyaux d'autres usagers.

D’autre part, la fraude automobile contribue à un climat de méfiance au sein des communautés. Les enquêtés, notamment les autorités évoquent que lorsqu'une proportion significative de la population commet des actes frauduleux, cela peut créer une perception négative des autres membres de la société, nuisant à la cohésion sociale. Ce manque de confiance peut également dissuader les interactions et diminuer le niveau de solidarité entre les membres de la communauté, tout en favorisant une culture du doute vis-à-vis des intentions des assureurs et des assurés.

Dans le contexte plus large de l'environnement social, la fraude en assurance-auto a des conséquences négatives sur le système économique. Les autorités affirment que la fraude peut avoir un effet sur l'industrie de l'assurance dans son ensemble en rendant le secteur moins fiable et moins stable. De plus, cela pourrait amener à des réformes législatives plus strictes, pénalisant les assurées honnêtes. Aussi, les sociétés d’assurance à Abidjan s’organisent dans l’espace de la CEDEAO à travers les échanges de messages informatiques sur les sinistres et les fraudes entre les pays membres pour les détections et les prises en charges et détections des poursuites.

3. Discussion des résultats

La fraude à l'assurance auto reste une préoccupation à Abidjan. Les résultats de l'enquête ont révélé diverses formes de fraudes provénantes des propriétaires d’automobiles comme de tierces personnes. Les résultats obtenus corroborent ceux de (S. M. Mehah et N. Mosbah 2018, p. 162) pour qui plusieurs indices permettent de déterminer ce type de fraude, il s’agit du flou et des contradictions sur les circonstances du sinistre, des points de chocs en contradiction, et enfin, de la préexistence d’un sinistre non réparé. L’évolution de la technologie a offert de nouvelles perspectives d’amélioration du service client. Cela offre des perspectives non seulement de fraude mais aussi de détection et de prévention. Les méthodes traditionnelles reposaient essentiellement sur des enquêtes manuelles, la vérification de la papeterie, les historiques de sinistres de l’auteur, ainsi que les interviews et témoignages. La digitalisation actuelle offre des opportunités de traçabilité et de fiabilité de l’assurance auto. L’Intelligence Artificielle (IA) et Big Data, l’analyse prédictive et le machine Learning, la télémétrie et l’IoT (Internet des Objets), la reconnaissance d’images et vidéos et le croisement de données, sont autant de moyen pour penser l’assurance automobile autrement.

Un domaine prometteur dans la détection de la fraude est l'intégration de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage automatique. Des recherches ont démontré que des modèles avancés, tels que les réseaux de neurones ou des techniques d'ensemble, peuvent améliorer l'efficacité de la détection des réclamations frauduleuses (N. Dhieb et al., 2020, p. 58549). A cet effet, les modèles basés sur l'apprentissage supervisé ont été largement employés, tandis qu'il existe un intérêt croissant pour les approches non supervisées et les modèles hybrides qui combinent les forces de divers algorithmes pour une détection plus robuste et précise (J. Debener, V. Heinke et J. Kriebel, 2023, p. 755).

La fraude à l'assurance automobile contribue à créer un environnement économique perturbé, où la confiance des consommateurs dans l'industrie de l'assurance est affectée. L'augmentation des primes, due aux pertes provoquées par la fraude, pèse lourdement sur les assurés, qui se récupèrent à payer des montants plus élevés pour des services nécessaires à la protection de leurs actifs (H. Moon, P. Yuan et C. Cesarina, 2019, p. 1893). En outre, la pression financière sur les assureurs incite à adopter des méthodes de détection de la fraude plus agressives, impactant ainsi la relation avec leurs clients et suscitant de la méfiance à l'égard des pratiques d'audit et de traitement des réclamations (B. Benedek, C. Cristina et Z. N. Balint, 2022, p. 508).

L'impact de cette criminalité ne se limite pas aux finances ; elle a des conséquences socioculturelles, notamment la détérioration de la confiance dans l'ensemble du secteur des assurances.
Les tentatives de fraude créent une stigmatisation pour les assurés honnêtes, qui doivent naviguer dans un environnement de suspicion généralisée (G. Panda et al. 2021, p. 175). Les techniques avancées de détection, comme l'utilisation de l'apprentissage automatique offrent des solutions pour prédire et identifier les réclamations frauduleuses, mais elles doivent également des approches éthiques et transparentes pour éviter d'aliéner davantage les clients (H Moon, P. Yuan et C. Cesarina, 2019, p. 1896 ; S. Nordin et al. 2024, p. 918).

Toutefois, les incitations au fraudeur peuvent également être exacerbées par les politiques d'indemnisation. Les clauses de valeur à neuf dans les contrats d'assurance peuvent encourager certains propriétaires à déclarer des pertes ou des sinistres sur des véhicules davantage onéreux, des détails qui sont souvent exploités par les fraudeurs à leur avantage (M. Boyer, 2009, p. 69). Ces mécanismes doivent être soigneusement examinés et révisés pour empêcher qu'ils ne deviennent des catalyseurs de comportements frauduleux.

CONCLUSION

Il importe de porter une attention particulière à ces trois niveaux où la fraude se produit : à la souscription, en cours de contrat et à la déclaration sinistre. Pour s'attaquer au problème, il est essentiel que les compagnies d'assurance adoptent une approche proactive, intégrant des systèmes de détection identifiés, des audits systématiques des réclamations et une collaboration plus étroite avec les ateliers de réparation pour réduire les occasions de collusion qui peuvent exacerber la fraude (A. Macedo et al., 2021). En définitive, la fraude à l'assurance automobile représente un défi majeur nécessitant des stratégies de détection avancées et la mise en place de mesures préventives robustes. L'utilisation de modèles d'apprentissage automatique, de la blockchain et de la télématique constituant des pistes prometteuses pour améliorer la précision de la détection de la fraude et minimiser son impact sur les compagnies d'assurance et les assurés.

Références bibliographiques

ARTÍS Manuel, AYUSO Mercedes et GUILLÉN Montserrat, 2002, « *Detection of automobile insurance fraud with discrete choice models and misclassified claims* », Journal of Risk & Insurance, volume 69, n°3, pp 325-340.

BENEDEK Botond, CRISTINA Ciumaş, et BALINT Zsolt Nagy, 2022, « *Automobile insurance fraud detection in the age of big data – a systematic and comprehensive literature review* », Journal of Financial Regulation and Compliance, Volume 4, n°30, pp 503-523.

BOLTON Richard et HAND David, 2002, *« Statistical fraud detection: a review »*, Statistical Science, volume 17, n°3, pp 235-255.

BOYER, Martin, 2009, *« Les clauses de valeur à neuf sont-elles optimales ? »*, L'actualité Économique, n°77, pp 53-74.

DEBENER Jörn, HEINKE Volker, KRIEBEL Johannes, 2023, « *Detecting insurance fraud using supervised and unsupervised machine learning* », Journal of Risk & Insurance, volume 90, n°3, pp 743-768.

DHIEB Najmeddine, GHAZZAI Hakim, BESBES Hichem et MASSOUD Yehia, 2020, *« A secure ai-driven architecture for automated insurance systems: fraud detection and risk measurement »*, IEEE Access, n°8, pp 58546-58558.

DUWADI Navin et GHIMIRE Bhoj Raj, 2024, *« Automobile insurance fraud detection using ensemble learning models »,* International Journal of Engineering Applied Sciences and Technology, volume 09, n°04, pp 187-199.

FIGARO, 2025 *« Car insurance fraud: the role of vehicle repair workshops »*, International Journal of Law Crime and Justice, n°65, [en ligne] adresse URL https://doi.org/10.1016/j.ijlcj.2021.100456

MACIF, 2023 «Fraude à l'assurance : quels risques ? *Contribution à l'amélioration de la détection de fraude à l'assurance automobile* », Revue d'Economie et de Statistique Appliquée, Volume 15 n°1, pp 153-163.

MOON Hojin, YUAN Pu et CESARINA Ceglia, 2019, *« A predictive modeling for detecting fraudulent automobile insurance claims »*, Theoretical Economics Letters, volume 06, issue 09, pp 1886-1900.

NIZAMUDDIN Nishara, ABUGABAH Ahed, 2021, « *Blockchain for automotive: an insight towards the ipfs blockchain-based auto insurance sector »,* International Journal of Electrical and Computer Engineering (IJECE), volume 11, n°3, pp 2443-2456.

NORDIN, Shareh, YAP Bee Wah, KOK Haur Ng, ASMAWI Hashim, NORIMAH Rambeli, et NORASIBAH Abdul Jalil, 2024, *« Predicting automobile insurance fraud using classical and machine learning models »*, International Journal of Electrical and Computer Engineering (IJECE), Vol.14, n°1, pp 911-921.

PANDA Gopikrishna, DHAL Sunil Kumar, SATPATHY Rabinarayan, PANI Subhendu Kumar, 2021. *« Insurance fraud detection using spiking neural network along with normad algorithm »,* Turkish Journal of Computer and Mathematics Education, volume 11, n°12, pp 174-185.

SAMEH Borgi, 2006 *«une analyse économique et expérimentale de la fraude à l'assurance et de l'audit».* Economies et finances. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2006. Français.

WANG Qiping, LAU Raymond Yiu Keung, SI Yain-Whar, XIE Haoran et TAO Xiaohui, 2023, *« Blockchain-enhanced smart contract for cost-effective insurance claims processing »*, Journal of Global Information Management, volume 31, n°7, pp 1-21.

WICAKSONO Ridwan et ROHMAN Aletta, 2024, *« Analysis automobile insurance fraud claim using decision tree and random forest method »*, International Journal of Global Operations Research, volume 5, n°4, pp 231-238.